



## AUTORISATION D'EXPLOITATION DE L'IMAGE D'UNE PERSONNE PHOTOGRAPHIÉE/FILMÉE

Lors du colloque international sur le partenariat de soin avec les patients des 25, 26 et 27 septembre 2024 qui a lieu en simultané à Lyon, Clermont-Ferrand, Vienne et Grenoble, une animation visuelle comprendra la captation vidéo de toutes les interventions qui seront projetées sur l'écran de la scène.

L'exploitation de l'image d'une personne est subordonnée à son autorisation, sauf cas spécifiques.

Je soussigné(e):
Demeurant:
Téléphone:
Consens à être photographié(e) et filmé(e) par la société Héral, agissant pour le compte des organisateurs du colloque, et autorise à utiliser les photographies et vidéos me représentant sur les différents supports (papier et numérique) liés à la communication et promotion de cet évènement:
O pour une diffusion en ligne sur les réseaux sociaux, en lien avec l'organisation du colloque
O pour la réalisation d'archives (vidéo et/ou podcast) consultables par les participants du colloque
Les utilisations de mon image ne devront en aucune façon porter atteinte à ma vie privée, et plus généralement me nuire ou me causer un quelconque préjudice.
Je reconnais par ailleurs que je ne suis lié(e) à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de mon image et/ou de mon nom.
Cette autorisation a une validité illimitée à compter de sa signature et est consentie à titre gracieux.
Fait à: Le:/2024
Signature de l'intéressé(e):